



D'une qualité à une autre

F. Vallerand, François Casabianca, C. de Sainte-Marie, R. Bouche

► To cite this version:

F. Vallerand, François Casabianca, C. de Sainte-Marie, R. Bouche. D'une qualité à une autre : Conduire le changement du système de qualification des reproducteurs de race ovine corse. Études et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 1994, pp.157-175. hal-01231536

HAL Id: hal-01231536

<https://hal.science/hal-01231536>

Submitted on 20 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'une qualit      une autre

Conduire le changement du syst  me de qualification des reproducteurs de race ovine corse

Fran  ois VALLERAND, Fran  ois CASABIANCA,
Christine de SAINTE-MARIE, R  my BOUCHE

INRA - LRDE, B.P. 8, Quartier Grossetti, 20250 Corte

R  sum  

Ce texte propose une analyse d'un changement de convention de qualit   concernant les reproducteurs de race ovine corse. Plut  t que de se limiter aux conditions de diffusion d'un changement technique qui ne rendent pas compte des dimensions organisationnelles et sociales, les auteurs mobilisent les outils th  oriques de l'  conomie des conventions et montrent leur ad  quation    rendre compte des difficult  s du passage d'un mode de s  lection ancien fond   sur l'  change de b  liers entre   leveurs (coordination domestique)    un sch  ma de s  lection fond   sur des proc  dures objectiv  es dans des index g  n  tiques de valeur laiti  re et le recours obligatoire    une structure tierce et complexe charg  e de qualifier les b  liers eux-m  mes (coordination industrielle). La modification de syst  me de qualification touche aussi aux pratiques sociales et culturelles, elle est donc v  cue comme source de forte incertitude. La recherche-action men  e par notre laboratoire a permis de d  bloquer la situation, notamment en mobilisant les dimensions patrimoniale et identitaire de la race insulaire (coordination civique). Un tel processus de r  -organisations successives est   mergent et culturel. Chaque   tape ainsi que l'objectif ne sauraient   tre impos  s par mim  tisme. Ils sont un compromis    construire entre plusieurs formes de coordination.

Summary - Seeking a new qualification system for Corsican breeder rams. *Since breeding schemes require a strong and durable organisation of all the parties involved (livestock farmers, extension services, financing and research bodies), they provide the backbone for animal production development programs. The difficulties encountered in implementing one such scheme (dairy ewes in Corsica) in a pastoral society show that a change in the qualification system of rams has multiple and complex effects on the relations between sheep farmers. Traditionally, dealings between farmers concerning the rams were direct and based on confidence and reputation, whereas in the modern system, the rams are assessed by an outsider referee structure. The concepts of "  conomie des conventions" (how two men conduct their dealings in a situation of uncertainty) provide a model for analysing why corsican sheep farmers needed to create intermediary stages : the transition between the two qualification systems was too brutal (i.e. a source of excessive uncertainty). Research should investigate these intermediary stages, especially in the case of local breed selection work. It appears that neither these stages nor the final objective are given but to be produced in an emerging social construction.*

Introduction : d  veloppement de l'  levage et s  lection des races locales

Durant des d  cennies, les programmes de d  veloppement de l'  levage des pays en voie de d  veloppement (PVD) et dans les zones marginales d'Europe   taient fond  s

sur l'importation et l'utilisation de mat  riel animal am  lior   et sp  cialis  . Devant l'accumulation des   checs (Jasiorowski, 1991 - Vissac, 1992), la valorisation des races locales constitue d  sormais le pivot d'un nombre croissant de projets d'am  lioration de la productivit   des unit  s d'  levage.

Mais il faut reconnaître que bien peu de programmes de sélection d'une race locale ont réellement réussi. L'analyse critique de ces tentatives, et de la diversité de leur degré de succès, n'a, à notre connaissance, pas été très poussée (exemples en ovins, Flamant *et al.*, 1975, Barillet *et al.*, 1981) ; Cette théorisation reste largement à faire.

En ce qui concerne les régions marginales d'Europe occidentale (bassin méditerranéen, zones de montagne ou zones peu productives), on peut mettre en exergue la forte corrélation suivante : les régions qui ont réussi à développer depuis 30 ans leurs activités d'élevage sont celles qui ont élaboré une organisation solide tant dans les domaines économiques (valorisation de leur rente régionale, Perrier-Cornet, 1990) que dans l'encadrement technique des opérateurs (notion de "système technique" esquissée par Bardini, 1990). C'est principalement le cas pour les régions à rente laitière-fromagère (Roquefort-race ovine Lacaune, Comté-race bovine Montbéliarde, Pecorino-race ovine Sarde, etc.). Le schéma de sélection et ses techniques d'accompagnement constituent l'ossature et le moteur de la diffusion du progrès technique dans les exploitations (Poly, 1980 ; Flamant et Labouesse, 1991).

Nous avons généralisé ces analyses en établissant (Vallerand *et al.*, 1992) que la réorganisation des activités fondées sur l'élevage (production, transformation, commercialisation, services d'accompagnement) au sein d'une région marginalisée se jouait au niveau des transactions entre opérateurs de la filière. Celles-ci ont lieu soit entre opérateurs de même fonction (entre éleveurs, par exemple), soit entre opérateurs appartenant à des niveaux d'organisation différents.

Développer l'élevage c'est donc faire progressivement évoluer le nombre, l'objet et la forme des transactions qui ont lieu au sein du système régional d'élevage. Cette séquence de ré-organisations ne peut que générer des conflits d'intérêt ou de pouvoir que les responsables doivent pouvoir gérer et dépasser. Une des fonctions de la recherche (Vallerand *et al.*, 1990) est d'anticiper en identifiant et privilégiant celles des transactions qui vont s'avérer critiques et en fournissant des matériaux (références et représentations) pour aider

aux négociations entre acteurs et pour aider aux décisions stratégiques.

La mise en place d'un programme de sélection touche précisément à un échange critique entre éleveurs : la circulation des reproducteurs. Comme l'analyse, *a posteriori*, l'un des principaux responsables (Pluvinaud, 1991) qui ont conduit les opérations de développement en application de la loi française sur l'Élevage (1966), qui organise surtout la sélection des races : "il s'est agi de substituer à la notion de vendeur de qualité (sélectionneur réputé) celle de reproducteur de qualité" (animaux à valeur génétique connue).

L'objectif de la recherche présentée ici est de contribuer au nécessaire effort de théorisation sur la gestion génétique d'une population animale (articulation des dimensions génétiques, organisationnelles et sociales) en analysant un aspect particulier : comment changer de système de qualification des béliers (de race laitière) ?

En effet, si on dispose de beaucoup d'informations sur les principales manières techniques de qualifier un reproducteur mâle en race laitière (critères traditionnels décrits par les ethno-zootechniciens, index laitiers calculés avec de plus en plus de précision par les généticiens) on dispose de peu de connaissances scientifiques pour expliquer comment conduire, dans un contexte social et économique donné (aide à la décision et aux négociations), le changement de système de qualification.

Pour aborder cette question, nous mobiliserons certains concepts de l'économie industrielle (Arena *et al.*, 1991) et d'une de ses branches, l'économie des conventions (ouvrage collectif, Dupuy *et al.*, 1989), comme outils d'analyse de l'opération de Recherche/Action que notre laboratoire mène depuis 12 ans en Corse pour dynamiser les structures de l'élevage ovin laitier régional.

1. Chronique de la sélection de la brebis corse

1.1. L'élevage ovin en Corse

L'élevage ovin corse reste assez représentatif des problèmes à résoudre pour élabo-

rer un avenir pour l'élevage de la rive nord de la Méditerranée :

- les brebis sont toutes traites et leur lait est transformé en différentes sortes de fromages typés ;
- les pasteurs utilisent peu de structures fixes d'élevage et transhument une ou deux fois par campagne (estive, hivernage) ;
- toute une société pastorale avec sa culture et ses pratiques (techniques et sociales) organise et régule les relations internes (entre pasteurs) et externes.

Même si, depuis plusieurs décennies, cet élevage évolue au niveau des moyens et des pratiques techniques (sédentarisation, mécanisation, techniques d'élevage), nous avons récemment vérifié que 65 % des Unités d'élevage ovin restaient encore de type pastoral (Vallerand *et al.*, 1991). De plus nous sommes enclins à penser, au vu de nos travaux avec les opérateurs, que les pratiques sociales évoluent moins vite que les pratiques techniques. L'insularité de la Corse et son histoire particulière expliquent en grande partie la tension qui en résulte. Situation qui constitue un "cas limite" favorable à la recherche sur les interactions entre innovations techniques et dynamique sociale.

Par ailleurs, l'élevage ovin régional compte environ 90 000 femelles dont 80% environ sont de race locale (originalité favorisée par l'isolat géographique). La réorganisation de la filière lait-fromage passe aussi par la sélection de cette race. Nous ne sommes donc ni en situation de sauvegarde d'une race à petit effectif (Audiot, 1994, à paraître) ni évidemment dans le cas d'une race très répandue (race dominante). La race ovine corse se trouve dans la situation intermédiaire, celle de race dominée, analysée par Flamant *et al.* (1991) comme la plus délicate à concevoir et maîtriser (gestion en univers incertain).

1.2. La sélection des pasteurs méditerranéens

Les brebis traites produisent, avant sélection scientifique, de l'ordre de deux à trois fois plus de lait que n'en a (ont) besoin

leur(s) agneau(x). Ces performances laitières importantes, relativement au niveau d'alimentation (pâturage quasi exclusif), sont la résultante d'une sélection faite par les pasteurs qui ont modelé les aptitudes de leur matériel animal aux contraintes des systèmes d'élevage. Le maintien (car il n'y a pas de progrès des performances depuis 100 ans) de ces aptitudes (désaisonnement, facilité de traite, niveau et persistance de la lactation, grégarité, etc...) est obtenu grâce à un ensemble de pratiques cohérentes (Vallerand et Santucci, 1989). Ce système de pratiques concerne aussi bien les pratiques de sélection que celles relatives à la conduite du troupeau (au pâturage, gestion de la reproduction, intervention alimentaire d'appoint), aux soins, à la traite et aux interventions sur les territoires.

Pour sélectionner, le pasteur identifie ainsi des "mères à bélier", brebis remarquées parmi celles qui ont atteint leur quatrième lactation (preuve de leur adaptation au système de contraintes) et il ne conserve jamais, pour les mêmes raisons, de fille née de primipare ou de mise-bas de seconde parité. Si les femelles sont renouvelées, en général, intra-troupeau, les pasteurs recherchent à l'extérieur la majorité des béliers dont ils ont besoin. Ces jeunes mâles sont issus de "mères à bélier" d'autres éleveurs, choisis dans le cadre de véritables "réseaux d'échanges des reproducteurs" (Casabianca, 1977).

C'est l'éleveur avec qui on échange ou auquel on a commandé un bélier qui est choisi. La sélection pastorale fait donc intervenir tout autant des pratiques sociales (relations entre éleveurs, critères de choix du partenaire) que des pratiques techniques (manières de faire, critères de choix des mères à bélier).

Les limites de cette forme de sélection, efficace jusqu'à un certain stade, concernent :

- le faible degré d'objectivation des qualités des mères à béliers ;
- les marges de manoeuvre induites par la démographie des troupeaux : faible intensité de l'élimination si on privilégie l'adaptation et, corrélativement, la longueur des intervalles entre générations.

1.3. Les premières opérations techniques de sélection ovine en Corse

Les principales bases théoriques de la sélection des caractères quantitatifs sont connues depuis les travaux fondateurs de Lush (1945) et se sont affinées depuis. L'outil principal de la sélection est constitué par le contrôle de performances en ferme - de tous les animaux d'un troupeau et d'un maximum de troupeaux combinés, bien sûr, avec l'enregistrement des filiations (au moins mère-descendant).

Dans la mouvance de la mise en place de la loi sur l'élevage, le Contrôle Laitier Officiel (CLO) a été introduit en Corse dès 1961 (en même temps que dans les Pyrénées Atlantiques et 10 ans après son implantation dans le bassin de Roquefort, Barillet, 1980). Bon an, mal an, de une à deux dizaines d'élevages ont été contrôlés, avec une faible persistance du contrôle des élevages (Barillet et Prost, 1981). Ce seul contrôle de performances ne débouchant sur aucun avantage collectif (fourniture de béliers sélectionnés), les éleveurs abandonnaient après quelques années cette astreinte qui ne leur apportait que peu de services (aide à la sélection massale des brebis). Les données produites mensuellement avaient de grandes difficultés à remonter, *via* les organismes mis en place par la loi sur l'élevage, vers le centre national d'indexation (CTIG) dont les algorithmes de calcul et leurs échéanciers, nationaux, étaient alors mal adaptés (précision, rythmes, modèle de conduite implicite, etc...) à la logique de l'élevage pastoral. Toutefois, depuis 1982, la nouvelle chaîne d'indexation (dite "itérative") permet aussi de réaliser les calculs d'index génétiques en tenant compte des spécificités des modes de conduite (paramétrage) par bassin de production.

En 1974, la société d'économie mixte chargée de la mise en valeur hydraulique et agricole de la Corse (SOMIVAC) décide de créer un troupeau pépinière (de 150 à 200 têtes, en zone de montagne, à Altiani) avec l'ambition de commercialiser des "béliers améliorés" de race corse. Sollicité, l'INRA refuse de s'associer à cette opération qui ne correspond pas aux

connaissances accumulées sur l'amélioration génétique des espèces laitières et qui ont été mobilisées dans la loi sur l'élevage (travail collectif sur un grand nombre d'animaux en fermes).

En 1982, les élus professionnels agricoles de la région (2 départements) prennent l'initiative de créer une association chargée de sélectionner la brebis corse : la Fédération Régionale Corse de Contrôle de Performances et de Sélection Ovine (FRECSOV). Le nouveau laboratoire INRA de Corté (LRDE, fondé en 1979) est sollicité pour assurer un conseil scientifique et un rôle de transfert des connaissances acquises par l'INRA dans d'autres régions (position de Recherche / Développement).

1.4. Le schéma de sélection actuel

Les travaux du LRDE sur le développement de l'élevage pastoral nous ont, entre temps, amené à élaborer le concept d'itinéraire de développement (ordre d'insertion des innovations techniques dans une filière; Vallerand *et al.* 1990). En matière d'élevage ovin corse nous avons établi que cet itinéraire doit être construit autour du schéma de sélection de la brebis corse. A partir d'octobre 1985, le laboratoire décide de s'impliquer totalement dans le montage de ce schéma et d'en faire une opération de Recherche/Action. Dans cette méthodologie la recherche se donne les moyens de faire réussir l'opération d'autonomisation progressive des opérateurs professionnels tout en gardant une extériorité suffisante pour préserver une capacité d'anticipation et pour élaborer une production scientifique (modélisation du processus). Concrètement l'implication du LRDE se traduit par :

- la responsabilité des transferts d'informations régionales vers la "chaîne nationale d'indexation" et l'interprétation des résultats ;
- la formation et l'accompagnement des techniciens concernés ;
- le soutien à l'évolution institutionnelle de la FRECSOV : la dénomination a été conservée mais cette association est devenue une structure horizontale,

impulsée par les éleveurs-sélectionneurs, et regroupant les divers organismes concernés (consulaires et administratifs) autour d'un programme technique négocié pas à pas ;

- la préparation et l'animation des réunions d'orientation (conseil scientifique) et des choix techniques pour les Assemblées Générales ;

- le soutien financier, relativement modeste mais sur des points et à des moments critiques où se jouent un franchissement de seuil d'organisation ou sa stabilisation ;

- l'engagement de la recherche aux côtés du bureau de la FRECSOV pour les problèmes institutionnels (recherche de financements, mise en place des outils collectifs, reconnaissance officielle de la race) ;

- l'articulation avec les autres services techniques et interface avec l'administration.

Le tableau en annexe indique les dates auxquelles ont été successivement franchis les seuils de structuration de la filière.

2. Interprétation de cette chronique

2.1. Développement et maîtrise des transitions

Pour éclairer et analyser les difficultés rencontrées par le système régional d'élevage ovin dans son évolution, nous analyserons successivement trois phases :

- la situation initiale : le fonctionnement des échanges au sein de la société pastorale ;

- la situation recherchée c'est-à-dire un système de sélection de la race ovine "à pleine capacité". Pour cela nous nous référerons, sans en faire un modèle à imiter en tous points, à la situation des races laitières qui ont pleinement profité de l'application de la loi sur l'élevage et plus particulièrement à la sélection de la

race ovine laitière Lacaune (bassin de Roquefort) ;

- la maîtrise des stades de passage entre les deux situations. Dans un processus de développement, c'est, rappelons-le, le passage d'un système de relations et de transactions avec ses régulations et ses compromis à un autre système, qui sera lui-même régulé de façon acceptée, qui constitue la phase critique (Vallerand *et al.* 1992). Lors de cette transition les acteurs économiques ne sauraient accepter d'être placés "dans le vide" c'est-à-dire devant une situation qu'ils jugeraient incontrôlée, voire non maîtrisable. Le développement est un processus pseudo-continu, une suite de déséquilibres rattrapés, durant lequel l'accompagnement (les instances et structures dites de Développement) doit garantir une certaine forme, jugée acceptable par les producteurs, de maîtrise de l'incertitude.

L'économie des conventions est précisément fondée sur l'analyse que "l'incertitude radicale" entre opérateurs ne peut être régulée par les seuls mécanismes du marché walrasien. Cette incertitude est gérée par des conventions, "procédés et procédures qui assurent une coordination entre agents économiques" (Chevassus-Lozza et Valceschini, 1990).

La gestion de l'incertitude se fait dans chaque forme de coordination par un processus de qualification (Eymard-Duvernay, 1989) du produit échangé, processus qui est un processus social (Boisard et Letablier, 1987 - Sylvander, 1989).

2.2. La société pastorale comme forme domestique

Boltanski et Thévenot (1987) ont identifié six "natures" (ensemble d'êtres attachés à un *principe supérieur commun*) au sein desquelles sont qualifiés, de façon généralement implicite mais acceptée par tous, les personnes et les choses. Ultérieurement, Thévenot (1989) a proposé quatre formes de coordination au sein desquelles se régulent les relations économiques :

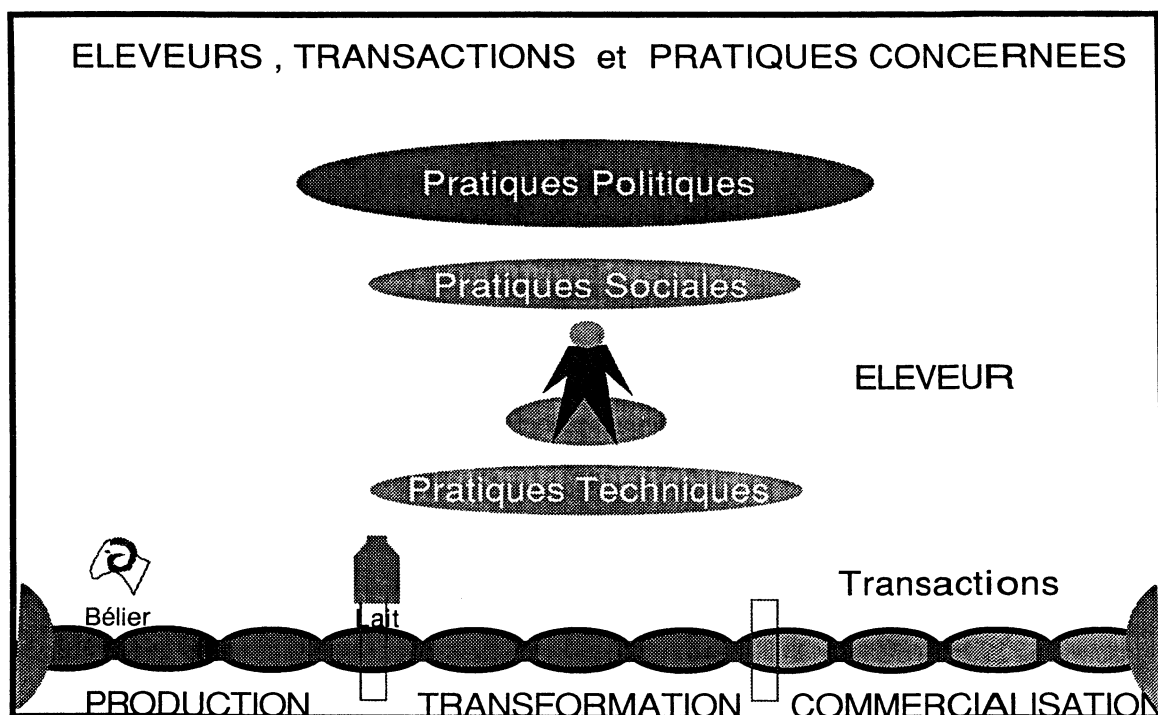


Figure 1

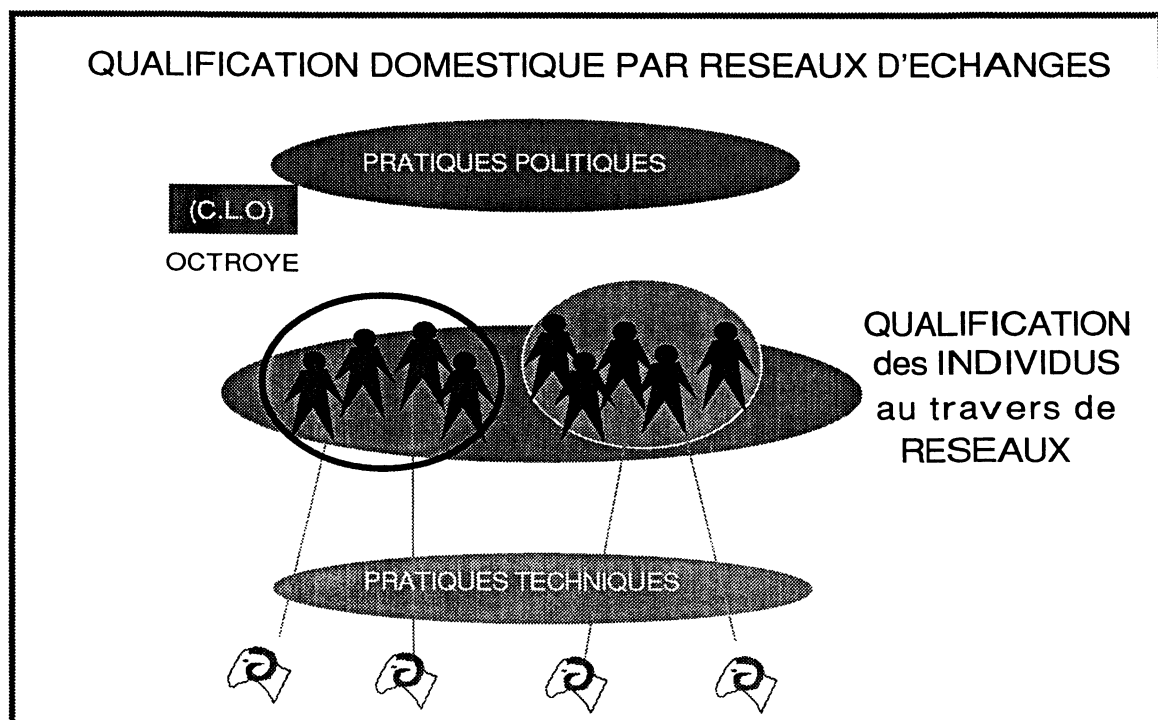


Figure 2

- la forme domestique, dans laquelle la connaissance personnelle des acteurs et la fidélisation de leurs liens jouent un rôle dominant ;
- la forme marchande où la coordination se fait par les prix du marché et la loi de l'offre et de la demande ;
- la forme industrielle qui est fondée sur la standardisation des biens ;
- la forme civique qui est basée sur l'engagement et l'unité forte autour d'un objectif supérieur commun.

Jusqu'au début du siècle, l'élevage méditerranéen participait d'un système intégré agro-sylvo-pastoral. Des familles (ou parties de famille) spécialisées de pasteurs échangeaient leurs produits (fromages, laine, viande) et co-produits (fumure, travail) avec d'autres familles orientées vers la production de vivres (châtaignes, céréales, huile, vin,...) ou d'artisanat.

La disparition de l'agriculture vivrière, plus ou moins drastique et précoce selon les régions, a souvent laissé l'élevage pastoral occuper de plus en plus seul une portion croissante de l'espace rural (Kayser, 1992; Flamant et Cocks, 1989). Cette brutale rupture des relations entre cet élevage méditerranéen et les autres composantes des systèmes agraires affecte aussi toutes les formes d'échange qui permettent aux éleveurs de travailler et de vivre en société.

Le ramassage du lait par des laiteries a fait entrer, souvent depuis des décennies, les pasteurs dans une transaction marchande. A cause de la nature et de la faible taille des laiteries et des bassins, celle-ci reste souvent très marquée par une forte fidélisation. L'intégration des fournitures à l'économie marchande (aliments, produits vétérinaires...) est plus récente. Entre pasteurs eux-mêmes les échanges sont rares et concernent principalement les entraides (tonte, assistance en cas d'indisponibilité...) et la participation à des réseaux d'échange de reproducteurs.

Nous retrouvons dans les transactions sur les bœufs toutes les caractéristiques d'une coordination domestique décrites par Thevenot (1989) : "l'établissement de la confiance suppose à la fois une relation d'engendrement (un rapport consolidé au

passé), une relation de voisinage assurant la similarité et une relation d'estime garantissant l'autorité". Ce triple gradient peut s'illustrer dans l'échange de reproducteurs par les aspects suivants :

- le gradient temporel se réfère à la persistance de la coutume comme système d'usages validés par le temps (Pernoud *et al.*, 1986) et à la satisfaction des précédents rapports d'échange entre éleveurs ;
- l'espace "polarisé par opposition du proche au lointain" se retrouve dans la constitution des réseaux d'échanges micro-régionaux et par la réputation des principales "régions" d'élevage vis-à-vis des qualités des bœufs et des brebis : robustes, productifs mais fragiles, etc.
- le gradient hiérarchique est probablement le moins vivace aujourd'hui. Les "capo pastore" ont quasiment disparu même si l'avis des aînés reste très considéré.

La figure 1 modélise les trois niveaux de pratiques, techniques, sociales et politiques, que nous aurons à prendre en compte pour analyser un processus de qualification des bœufs et pour identifier les lieux où la modification de ce processus va se jouer (zones d'incertitude critique, Crozier et Friedberg, 1977). Les pratiques politiques permettent à une communauté de se maintenir en tant que telle en assurant la maîtrise de la lutte des envies et des rapports entre acteurs sociaux.

En société pastorale, lors d'une transaction portant sur un bœuf, c'est l'éleveur qui est qualifié et qualifiant par l'intermédiaire des réseaux d'échanges (figure 2). Les bœufs ne sont que très indirectement qualifiés au travers de pratiques techniques communes ou très proches. Ces réseaux ne sont pas étanches et nouent des relations périodiques entre eux ("changer de sang") selon des usages de même nature (réputation, fidélité).

2.3. L'objectif affiché : un schéma de sélection classique à pleine capacité

Nous ne nous attarderons pas sur les caractéristiques du schéma de sélection de

la race Lacaune rapportées par Barillet (1985). La population femelle en production (650 000 brebis) est divisée en 3 groupes :

- la base de sélection : 105.000 animaux sur lesquels sont réalisés les accouplements raisonnés, par insémination artificielle et repasse naturelle, avec des béliers améliorateurs, testés sur descendance (élevés en centres d'insémination après tri dans les centres d'élevage collectif) ;

- 230.000 brebis sont saillies (ou inséminées) par des béliers issus aussi du schéma de sélection et sont contrôlées de façon simplifiée ;

- 315.000 brebis ne participent directement pas à ce schéma, mais profitent marginalement et partiellement du progrès collectif (achats de béliers dans des élevages sélectionneurs).

Cette structuration pyramidale de la population animale a été obtenue par la mise en place progressive des étapes et outils suivants (Barillet, 1980) :

- sélection sur ascendance maternelle par contrôle laitier et tenue de carnets d'agnelage (depuis 1950) ;

- sélection individuelle des béliers par rassemblement dans des centres d'élevage (depuis 1959) ;

- sélection sur descendance par contrôle des paternités (1962) et recours à l'insémination artificielle (depuis 1968).

Depuis 1975, ce schéma est en "régime de croisière" et procure un accroissement annuel d'origine génétique de l'ordre de 1 à 1,5 % et contribue à un progrès des performances de 5,4 litres de lait par brebis au contrôle officiel (Barillet, 1985).

Dans cette situation, le système de qualification des reproducteurs (béliers et des brebis) n'a plus rien à voir avec la forme domestique. Chaque reproducteur est directement qualifié par un *index de valeur laitière* (supériorité génétique probable et précision de cette estimation) qui prend en compte toutes les performances de l'individu et celles des animaux apparentés. Compte tenu du rôle essentiel joué par les services techniques, qu'ils soient de nature professionnelle (services techniques

des organismes consulaires ou associatifs) ou de nature publique (INRA, CTIG, etc...) et du poids des crédits d'état, la transaction sur les béliers nous semble participer grandement de la forme industrielle (rigueur et importance des procédures, force de l'organisation en termes de structures coordonnées et de moyens mobilisés). Il est d'ailleurs de notoriété publique que les promoteurs de la Loi sur l'élevage ont, sous l'argument d'efficacité génétique, voulu dépasser ("démocratiser le progrès génétique en le rendant accessible à tous", Pluvinage, 1991) les captations privatives des retombées pécuniaires du progrès génétique (coordination marchande).

Si nous reprenons le triple gradient de Thévenot (1989) nous observons que :

- la relation au temps est complètement changée, elle est entièrement tournée vers l'avenir ;

- l'espace n'y est plus du tout polarisé. Les éleveurs s'approvisionnent au "schéma" qui met en place sur leurs brebis des doses de sperme qui n'ont plus aucune référence ni au lieu d'origine ni au système de production. La qualification du reproducteur se fait essentiellement sur les procédures, comme lors de toute transaction d'un produit de qualité incertaine (Sylvander, 1989) ;

- l'autorité enfin n'appartient plus aux éleveurs, même si certains de leurs mandants participent activement au pilotage du schéma aux côtés des experts des services consulaires et publics. C'est ce groupe de pilotage, conseillé par la recherche et l'administration qui garantit la maîtrise des incertitudes. La confiance des éleveurs dans l'efficacité (tant génétique que du point de vue de l'organisation des prestations) des services techniques est maintenant acquise.

2.4. Maîtrise des étapes de mise en place du programme de sélection corse

2.4.1. Efficacité sociale des opérations techniques antérieures

Les éléments théoriques rappelés ci-dessus permettent d'interpréter le peu de

succès, en termes de dynamique des acteurs de l'élevage, des opérations techniques antérieures. Leur soutien budgétaire à un bon niveau (là n'est pas le problème, aujourd'hui, en Corse) qui a permis de toucher de nombreux élevages n'a pas enclenché la dynamique espérée de ré-organisations successives, en cascade (la spirale du développement).

Même l'essai que le LRDE a mené (de 1982 à 1985) de constituer un réseau régional d'éleveurs autour d'un outil conçu spécialement pour l'élevage ovin pastoral (outil de diagnostic et de conseil sur la conduite du troupeau, de l'alimentation et la gestion des ressources pâturées) n'a pas conduit à engendrer une dynamique de remise en question, solidaire et négociée.

Globalement ces opérations (contrôle laitier, améliorations pastorales, aide aux clôtures, aux bâtiments, à la mécanisation, etc.) sont, soit par nature, soit par l'utilisation qui en est faite, de type "descendant". Les réponses éventuelles du système de production sont obtenues au cas par cas. Elles encouragent surtout des changements de pratiques techniques mais n'induisent pas, ou peu, de modification des pratiques sociales et des transactions entre éleveurs. Cette logique du développement en tache d'huile se fonde explicitement sur l'émulation et donc sur l'excitation de l'envie (parangon de la modernité, Girard, 1978). La société corse, comme toute société en transition, est marquée par un métissage de pratiques sociales et politiques; elle conserve donc très prégnantes des pratiques de maîtrise de la lutte des envies qui sont assez spécifiques de la Corse (Gil, 1991).

2.4.2. Relecture de la demande sociale

Initialement le LRDE avait refusé de donner la priorité aux opérations de sélection. Notre analyse était qu'elles nécessitent beaucoup de moyens humains et matériels (contrôler individuellement de l'ordre de 10.000 brebis dans 70 élevages tous les mois) pour une efficacité technique faible à court et moyen terme. Il faut en effet de l'ordre de 8 à 10 ans pour voir apparaître une progression des litrages imputable à la génétique. Nous objections aussi, en analysant l'évolution des systèmes d'élevage dans le bassin de Roquefort,

que le schéma est surtout un puissant outil de sélection-élimination des éleveurs et de leur mise en dépendance des fournisseurs (notamment d'aliments du bétail) au travers d'un processus d'intensification.

Après cinq ans de recherches sur les mécanismes du développement de l'élevage pastoral (analyse de l'efficacité des opérations techniques menées, en Corse et dans le bassin méditerranéen, par divers organismes dont nous-mêmes), nous avons procédé à de nouvelles analyses et traduction (Callon et Law, 1989) de la demande sociale.

Les éleveurs demandaient surtout qu'on leur définisse des règles pour acheter leurs béliers (un processus de qualification objectivé par la science). Certains nous demandaient clairement d'organiser un marché des béliers.

En fait, ce n'est pas l'amélioration génétique qui est demandée, même si beaucoup en rêvent de façon idéalisée (faire plus de lait en ne changeant rien à la conduite zootechnique). Le besoin, après traduction, concerne en fait la diminution de l'incertitude sur les échanges d'animaux sur pied et la promotion de la race corse (revendication culturelle).

Les pasteurs sont en quête de reconnaissance et d'assurance pour aborder cette époque de bouleversements. Le schéma de sélection peut leur apporter cela si on garde à l'esprit que le progrès génétique est secondaire et qu'il faudra en maîtriser les effets pervers (perte de diversité des systèmes, mise en dépendance, spécialisation laitière des animaux, intensification et coûts de production, etc.).

2.4.3. Les étapes de la mise en place du schéma

Nous identifions trois composantes dans une opération de sélection :

- le matériel animal dont on se propose d'améliorer certaines aptitudes et performances en relation avec les fonctions que les éleveurs en attendent ;
- les éleveurs qui exploitent ces animaux, fixent les objectifs de la sélection et se contraignent à respecter des procédures. D'autre part, certains d'entre eux

deviennent aussi des décideurs au niveau collectif en assumant la conduite du schéma (loi sur l'élevage) ;

□ le système technique qui transforme ces objectifs en procédures, qui génère et valorise l'information nécessaire et aide les pilotes du schéma à prendre leurs décisions.

L'enjeu stratégique est donc de soutenir l'émergence d'un tiers qualifiant (figure 3), au sein duquel un collectif d'éleveurs pilotera le programme de sélection avec l'appui de l'administration et l'aide des services techniques (dont la recherche). Ces éleveurs doivent être représentatifs de la diversité des systèmes de production, être décidés à débattre entre eux et avec les techniciens des changements progressifs de pratiques et rester motivés pour s'informer sur le pilotage d'outils aussi complexes.

De fait, la consolidation de cette dynamique émergente remet en cause plusieurs relations entre types d'acteurs et requiert une stratégie fine et complexe :

□ bouleversement de certaines pratiques sociales et des pratiques techniques. Le recours aux index génétiques rompt de fait les réseaux d'échanges et oblige les sélectionneurs à débattre, en présence de techniciens, du bien-fondé de leurs pratiques techniques en vue d'obtenir un consensus sur la manière de gérer et soutenir les carrières des femelles (système de pratiques d'élevage qui dépasse largement les pratiques de sélection) ;

□ irruption et insertion d'un groupe déviant par rapport aux pratiques politiques habituelles. Cette dynamique d'auto-gestion, de délibération publique, de modification des usages en matière de définition des ayants droit à des prestations (en fonction de critères de conformité technique et non plus d'appartenance socio-politique) ne saurait être, par nature, réellement encouragée par les lieux de pouvoir professionnel qui sont, réglementairement, membres à part entière de ce Tiers qualifiant. De plus, le fonctionnement de ce Tiers qualifiant nécessite, surtout en phase initiale de constitution, des prestations techniques (CLO notamment) et des sommes non

négligeables que seules les instances professionnelles et politiques établies sont à même de contrôler et de distribuer. L'insularité et le sous-développement économique de la Corse aidant, toutes les pratiques politiques au sein de la société insulaire sont segmentées et l'attribution des aides par fidélisation (clanisme) y reste dominante (Gil, 1991) ;

□ intrusion forte de la science et de la technique. L'importance des connaissances à mobiliser et adapter, la complexité des procédures et outils informatiques à maîtriser imposent la présence en nombre de techniciens (*versus* praticiens ou décideurs) et leur confère un véritable pouvoir. Ce nouveau partenaire, obligé, est régulièrement soumis à des tentatives cycliques de disqualification tant par les éleveurs que par les décideurs. Si, dans ces sociétés, on respecte l'invité et l'expert, qui ne saurait être entré que par inadvertance dans des enjeux sociaux et politiques, la réaction est ambiguë vis-à-vis des équipes scientifiques et techniques impliquées qui sont partie prenante de la société insulaire et qui, pas plus que les autres acteurs, n'ont de leçon de "corsitude" à recevoir. En fait, cette composante technicienne du Tiers qualifiant est composite : l'INRA, par exemple, a fortement mobilisé, à la fois et dialectiquement, les compétences, le temps et les moyens tant de ses chercheurs spécialistes en sélection, en reproduction, en alimentation des ovins laitiers (chercheurs exogènes) que de ses chercheurs en sciences de la gestion des systèmes d'élevage (LRDE, recherche impliquée). L'ensemble de cette opération mérite aussi une analyse spécifique de la dialectique dedans/dehors susceptible de faire émerger un pôle actif de compétence scientifique et technique, analyse qui dépasse largement le cadre de cette communication.

On comprend mieux pourquoi la seule création par les pouvoirs en place (professionnels et administratifs) d'une association de sélection n'avait pas suffi à engendrer une dynamique structurante (aucun franchissement de seuil d'organisation comme la création d'un centre collectif d'élevage de mâles indexés) même si presque tous les services techniques et les procédures nécessaires étaient déjà en

place. Cette pratique classique du "développement descendant" (octroyé) ne remet en question ni les relations horizontales entre éleveurs ni les relations verti-

cales entre groupes d'éleveurs et décideurs. Bien au contraire, elle les sclérose dans le clientélisme.

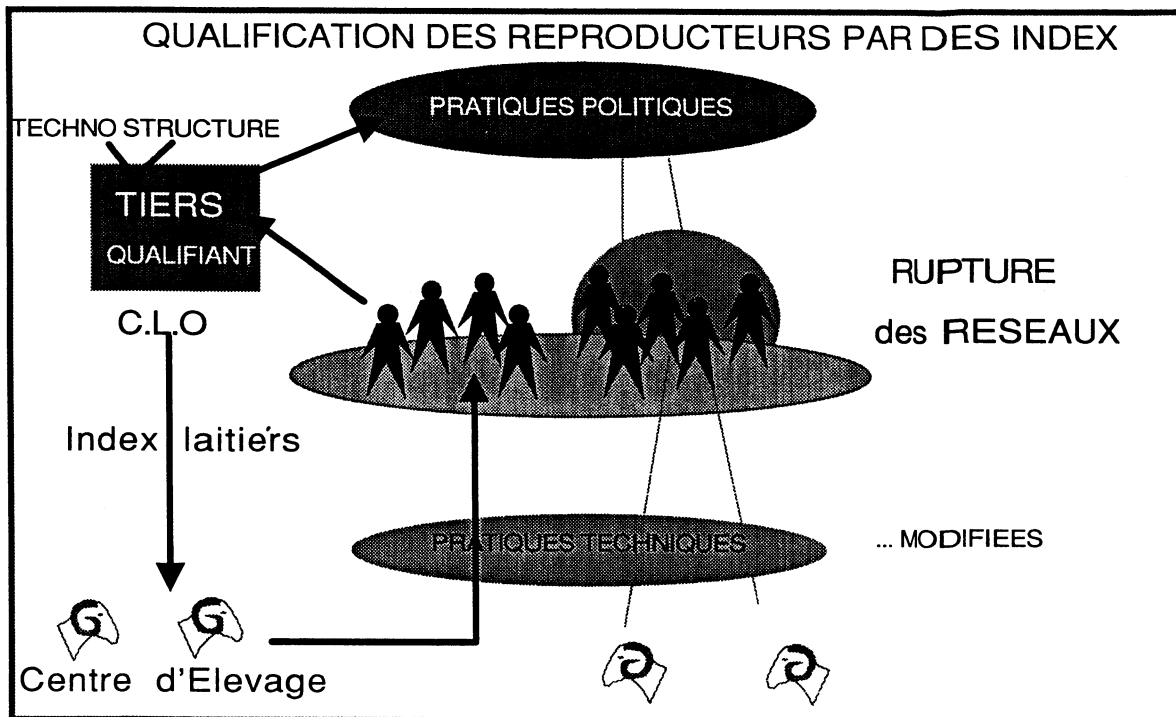


Figure 3

3. Les modalités du changement de système de qualification

Thévenot (1989) interprète ainsi la difficulté des compromis à trouver pour gérer les tensions que suscite la rencontre de deux formes de coordination et notamment des formes domestique et marchande : "L'économie de la grandeur domestique est une économie de la confiance dans laquelle l'évaluation marchande est déraisonnable... A l'inverse, l'épreuve marchande suppose que les biens soient détachés des personnes". Cet auteur pour-

suit : "le détachement est particulièrement difficile à opérer dans le cas où le bien marchand est un service", comme c'est globalement le cas pour le reproducteur indexé.

3.1. Un changement de forme de coordination

Il faut plusieurs années entre le moment où le collectif d'éleveurs et de techniciens a fixé l'objectif de sélection, les procédures, et mis en place les contrôles en ferme et la fourniture à des éleveurs des premiers béliers indexés (sur valeur mater-

nelle) issus de centres d'élevage. L'objectif à atteindre le plus rapidement (environ 10 ans) est de pouvoir fournir à tous les troupeaux en sélection tous les béliers dont ils ont besoin. Le schéma est ainsi bouclé puisque la valeur génétique de tous les pères et des mères est ainsi connue, dans ces troupeaux. Alors, mais alors seulement commence l'accumulation du progrès génétique. Les années antérieures ne sont qu'un investissement collectif, années durant lesquelles la valeur génétique des béliers n'est pas accrue mais régularisée. Les variations dues à l'incertitude génétique sont régulées.

Cette phase de développement "pur" (sans croissance de la valeur génétique) du schéma est cruciale et pose de nombreux problèmes de maîtrise des incertitudes. Reprenons l'analyse selon les 3 gradients de Thévenot (1989) :

□ *Référence au temps* : la conduite de cette phase d'amorçage nécessite de nombreuses discussions entre éleveurs pour adopter des règlements techniques communs. Nous avons déjà montré (Vallerand *et al.*, 1992) que la montée en puissance du schéma nécessitait une remise en question progressive, non seulement des critères de choix des reproducteurs mâles et femelles, mais aussi de toutes les pratiques de conduite des carrières femelles. Cette intrusion du schéma au coeur de la culture technique des pasteurs est bien le vecteur puissant de la pénétration de la technique dans les élevages identifié depuis longtemps (Poly, 1980).

□ *Référence à l'espace* : le système qui se met en place fait rompre pour les éleveurs la relation entre la proximité spatiale et le(s) bélier(s) du schéma. L'expérience nous a montré qu'ils ont manifesté beaucoup de réticence à abandonner la référence aux systèmes de production que la recherche ne prend pas en compte dans les calculs d'index. Mélanger tous les jeunes mâles et perdre la trace de leur origine spatiale les perturbe : il faut justifier à de nombreuses reprises la méthodologie de ces calculs et leurs contraintes.

□ *Référence à l'autorité* : les éleveurs sont alors devant le choix décisif de déléguer l'autorité du système de qualification à un tiers, le Tiers qualifiant. Même si les

éleveurs sont représentés, tenus informés et conseillés, la complexité des procédures de gestion et de valorisation de l'information les dépasse (ils ne maîtrisent pas cette complexité là) comme elle dépasse les divers techniciens non spécialisés en génétique quantitative. Ils doivent faire confiance à un système technique puissamment organisé et impersonnel. Nous avons analysé ci-dessus les mécanismes et enjeux de l'intrusion de ces groupes sociaux (éleveurs de base, techniciens) aux côtés des détenteurs habituels du pouvoir sur l'élevage.

C'est lorsque nous avons compris cette légitime hésitation à se lancer sans garantie suffisante que le LRDE a décidé de passer du stade de la recherche-développement à celui de la recherche-action : pendant les phases initiales de fortes incertitudes le laboratoire a accepté d'assumer cette fonction d'autorité, de personnalisation (on identifie qui pilote le système technico-administratif) et de garantie de la pérennité. Ce positionnement du Laboratoire a été accepté par toutes les parties prenantes dans la mesure où nous avons réalisé, durant les années antérieures (positionnement et lancement du LRDE), les investissements de forme et la constitution des réseaux locaux (Callon et Law, 1989) manifestant notre compétence à planifier la recherche et à traduire la demande sociale au-delà des intérêts partisans ou à court terme. Manifestement, le risque que le LRDE transforme cette autorité déléguée en pouvoir est apparu, et apparaît encore, faible aux yeux de ces acteurs sociaux.

Cette dynamique de changement de forme de coordination constitue le fondement de la loi dite "sur l'élevage" qui n'est en fait qu'une loi sur la qualification du sperme (Pluvinage, 1991). Mais, en contrepartie, cette puissance doit être très maîtrisée pour devenir un outil pédagogique et non un catalyseur de résistance.

3.2. Une dimension identitaire centrale

Pour solidariser l'ensemble des partenaires, éleveurs, techniciens et décideurs en

cette période de ruptures et de prise de risque nous avons fortement mobilisé la dimension patrimoniale. L'insularité et l'histoire particulière de la Corse ont donné à cette région une forte spécificité tant au niveau de l'ensemble des composantes des systèmes d'élevage (populations animales spécifiques, produits typés, pratiques d'élevage pastorales, structures agraires anciennes) que des systèmes sociaux et politiques (prégnance des relations verticales et de fidélisation).

La dimension identitaire, avec ses diverses composantes contradictoires, est donc, actuellement, très forte dans beaucoup de domaines. Faire reconnaître (avec ses deux dimensions d'affirmation d'une différence et d'acceptation de se conformer au crible commun défini par les centres français et européens, éditeurs de règles) et sélectionner la race ovine corse est un projet qui recueille l'assentiment d'une grande diversité de personnes. Cette forte valeur symbolique a probablement fourni "l'énergie sociale" qui a permis de souder, malgré leurs divergences et leurs doutes, ceux qui voulaient aller de l'avant et, simultanément, de freiner les tentatives de déstabilisation/récupération du schéma par ceux que cette opération de développement solidaire perturbe.

A l'évidence, la mise en place de ce schéma a largement, mais pas exclusivement, participé d'une coordination civique. Ainsi, le LRDE a donc mis en oeuvre son savoir faire pour aider la FRECSOV à constituer le dossier de demande de reconnaissance de la "race ovine corse" et à préparer le travail de la délégation envoyée par la Commission Nationale de l'Amélioration Génétique pour expertiser ce dossier. La reconnaissance officielle de la race ovine corse a été signifiée par le Ministère de l'Agriculture en janvier 1987.

Dans le même ordre d'idée, le LRDE a fortement contribué à rendre possible la participation, à parité avec les autres races françaises et européennes, de la race corse à la "Confrontation internationale des races de brebis laitières", organisée dans le cadre du Salon international de l'Agriculture (mars 1989). Cette animation a produit des effets bénéfiques d'émulation, sensibles jusqu'à maintenant.

3.3. Les pertes de charge, révélatrices des incertitudes

Les généticiens ont établi que la base de sélection doit comprendre un minimum de l'ordre de 10 à 15.000 femelles pour organiser un schéma de sélection efficace en petits ruminants laitiers. En Corse nous avons vite atteint les 12.000 brebis contrôlées dès que les conditions ont été réunies (1985). Pour boucler le processus de création du progrès génétique le schéma doit donc produire de l'ordre de 150 béliers par an (1 pour 40 brebis, utilisés 2 ans de suite). Lorsqu'on regarde les indicateurs de fonctionnement du schéma (Tableau), on s'aperçoit qu'on n'est pas encore parvenu aujourd'hui à ce chiffre et que les paliers ont été nettement plus longs que prévu.

Certes, un pourcentage significatif de ces "pertes de charge" provient de déficiences non imputables aux éleveurs (par exemple mauvaise qualité de l'information rassemblée par certains services techniques). Ceci est révélateur de la réticence de certaines structures socio-professionnelles à favoriser l'émergence d'un processus qu'elles contrôlent très mal et qui rompt avec leurs pratiques politiques de relations entre éleveurs et structures.

Il n'en reste pas moins que d'autres retards sont révélateurs des inquiétudes des éleveurs, et de leur manière de faire face aux incertitudes nouvelles :

□ tous les jeunes mâles, nés dans les élevages en sélection de brebis favorablement indexées, ne sont pas vendus au schéma, même si le prix offert par celui-ci est attractif (triple de la valeur marchande). En phase de transition, pleine d'incertitude, les éleveurs ont "logiquement" tendance à jouer sur les deux tableaux : la sélection traditionnelle et le schéma. Ils utilisent eux-mêmes les index fournis pour choisir les béliers qu'ils vont garder ou échanger ;

□ pour accroître le nombre de jeunes mâles candidats il a fallu négocier deux ans avec les éleveurs pour qu'ils modifient quelques bases du règlement technique qui sont autant de changements de leurs pratiques techniques (acceptation des mâles nés doubles si ils sont élevés simples, ac-

ception des fils nés de brebis en seconde parturition) ;

□ toute la partie zootechnique (conformité de la mère et de son agneau mâle candidat aux critères de race, critères d'élevage comme le cornage ou la présence de tétines supplémentaires, etc.) du système de qualification est du domaine exclusif des éleveurs. On constate alors que les éleveurs sont plus exigeants pour les béliers issus du schéma (et pour leur mère) que pour ceux qu'ils s'échangent. Les béliers FRECSOV doivent être absolument sans défaut. Nous avons calculé que s'ils appliquaient la même rigueur à leur ancien système de qualification, ils ne pourraient pas trouver assez de candidats pour renouveler leur troupeau. Cette exigence zootechnique excessive envers le nouveau système de qualification est très révélatrice des mécanismes de compensation en jeu ;

□ on remarque aussi que les éleveurs les plus avancés sur le plan technique sont largement sous-représentés dans le groupe des sélectionneurs bien qu'ils soient parmi les premiers demandeurs de béliers sélectionnés et qu'ils soient tout aussi attachés que les autres aux dimensions patrimoniale et culturelle de l'élevage ovin régional. Dans les phases actuelles du schéma de sélection, de développement sans croissance de la production laitière, le niveau de valeur génétique des béliers qu'ils souhaitent avoir ne peut leur être ni fourni ni garanti. Ils restent en position d'observateurs attentifs tout en utilisant, en attendant la montée en puissance du schéma corse, des béliers sardes (race cousine) qualifiés par un schéma à maturité. Leur non participation retarde d'autant la croissance de ce qu'ils déclarent attendre avec impatience.

A l'interprétation classique de ces pertes en charge en termes de "retards pris", voire d'inquiétude des éleveurs, notre analyse leur attribue des fondements de l'ordre de l'apprentissage. Pendant cette phase de transition entre deux systèmes de qualification présentés comme exclusifs l'un de l'autre, les acteurs tentent de faire émerger un stade intermédiaire, non programmé par la recherche. Ce compromis entre les exigences et les effets bénéfiques

des deux systèmes leur permet d'apprendre à gérer, avec un niveau d'incertitude acceptable, les implications techniques, sociales et politiques de l'innovation qui se met en place.

Ne faut-il pas, au contraire, que les techniciens s'inspirent aussi de cette gestion pragmatique de l'incertitude et acceptent de reconnaître que nous sommes face à un processus émergent dont, par nature, nous ne connaissons pas le point d'arrivée ? La question qui nous est retournée est finalement celle-ci : n'existe-t-il qu'un seul modèle d'organisation d'un schéma de sélection d'une race ovine locale ?

3.4. Les enjeux actuels

Sur le plan technique le schéma fonctionne aujourd'hui à environ 50 % de sa pleine capacité mais de façon satisfaisante. Il est en phase de croissance lente mais régulière.

L'enjeu majeur est d'avancer vers l'autonomisation des acteurs, condition de la mise en place du dispositif définitif dans lequel la recherche ne jouera plus qu'un rôle de recherche-développement. En d'autres termes il s'agit d'organiser le transfert d'autorité et une stabilisation institutionnelle.

Un second enjeu, pas indépendant du précédent, concerne la contribution des sélectionneurs aux coûts de fonctionnement du système de qualification. Les schémas de sélection ont été largement financés par des fonds publics. Cela correspondait à la fois à l'esprit de la loi sur l'élevage et aux décennies fastes du développement agricole. Aujourd'hui les éleveurs et leurs structures doivent contribuer davantage aux services qui leurs sont fournis. Dans cette perspective, nous avons commencé, en 1991, à demander aux éleveurs de la FRECSOV de se fixer la règle de payer, pour partie du prix de revient, chaque bélier issu du Centre d'élevage. Cette contribution endogène, assez révolutionnaire en Corse, et qui ira croissant, est aussi une manière de diminuer la fragilité institutionnelle du schéma de la brebis corse. Actuellement, il peut encore facilement être déstabilisé, voire remis en question, à chaque échéance principale par ceux qui

attribuent les subventions selon leurs critères, parmi lesquels la forme clientéliste reste prégnante.

A moyen terme, cette contribution monétaire ne va t-elle pas introduire une certaine dose de transactions marchandes? Les sélectionneurs se sentiront peut-être le droit de tirer une rente personnelle (vendeur de reproducteurs qualifié par l'appartenance au schéma) des efforts de sélection qu'ils consentent et co-financent. Pour l'instant le prix d'un bélier FRECSOV est du même ordre de grandeur que celui d'un bélier corse tout venant (non indexé), cela ne saurait durer puisque la demande régionale en béliers indexés est d'ores et déjà double de ce que le schéma peut fournir. Ce phénomène de rareté interfère déjà avec l'arrivée sur le marché corse, assez facilement malgré les barrières douanières et sanitaires, de béliers sardes issus de mâles indexés (différemment de la procédure française) très onéreux (environ 4 à 5 fois le prix actuel du bélier FRECSOV). Les conceptualisations que nous avons mobilisées nous laissent prévoir qu'en Corse l'ère des compromis entre formes de coordination n'est pas achevée mais, au contraire, semble se complexifier puisque quatre formes (domestique, civique, industrielle, marchande) sont, ou seront sous peu, en interférence autour du système de qualification des reproducteurs.

3.5. Quel objectif final ?

L'objectif final du système de qualification des reproducteurs de race corse ne saurait être posé *a priori* avec précision :

- c'est le lot des processus émergents ;
- la conjoncture économique (réforme PAC, GATT), technologique (techniques disponibles) et politique (intégration européenne) est porteuse de nombreuses incertitudes à long terme, difficilement compatibles avec les inerties propres à la gestion génétique des populations animales. Une certaine souplesse d'orientation et de programmation s'impose ;
- toutes les races ovines laitières ne sauraient avoir les mêmes ambitions ; très

peu d'entre elles sont appelées, par définition, à devenir dominantes (ubiquistes).

En conséquence, tous les pays ou régions n'ont - ou n'auront - ni la capacité technologique et financière, ni la spécificité politique et administrative d'imiter en tous points le modèle français historiquement daté (loi sur l'élevage au coeur des 30 glorieuses) et culturellement marqué par la tradition jacobine et une volonté de démocratisation du progrès génétique. A l'évidence, de nouveaux compromis entre efficacité génétique, rapport coûts/efficacité, forme d'organisation et spécificité culturelle sont à élaborer.

La recherche se doit donc de fournir aux gestionnaires des populations animales des éléments pour guider leurs prises de décision. Elle ne saurait se contenter de la diffusion, du perfectionnement et de l'adaptation (variété) d'un seul modèle de gestion raciale mais travailler à la pluralité (variation) de modèles possibles.

Les conceptualisations que nous avons mobilisées et proposées semblent prometteuses pour aborder les questions de pluralité des modèles et de leur coexistence. Dans un premier temps, nous nous proposons, avec les chercheurs et responsables professionnels concernés, d'appliquer ces concepts à l'analyse comparative des chroniques de mise en place et d'évolution des principaux schémas de sélection des races ovines laitières. La diversité des situations est en effet déjà très riche à exploiter.

Dressons une première esquisse de la typologie de ces schémas ovins laitiers :

- le schéma Lacaune-Roquefort offre l'avantage d'être le mieux connu et analysé. C'est, à l'évidence, celui qui a le mieux profité de la loi. La relecture de sa chronique, à l'aide de notre grille d'analyse, enrichira la compréhension de la coexistence et des compromis entre formes de coordination (plusieurs systèmes de qualification) au sein d'un même espace. Il apparaît intéressant d'analyser les pratiques actuelles de circulation des béliers et agnelles au sein des 3 groupes pyramidaux, et entre ces groupes, qui constituent la population Lacaune. On pourra aussi étudier jusqu'à quel point cette race qui serait en train de devenir "la Holstein de

la brebis" (stratégie universaliste) ne pourrait donc plus constituer un modèle pour les nombreuses races méditerranéennes, généralement à vocation régionale ;

□ la Sardaigne, île physiquement et culturellement toute proche de la Corse, a opté pour une autre stratégie de sélection en partant aussi d'une société pastorale. Le schéma s'appuie sur une base de sélection beaucoup plus étroite (moins de 3 % des brebis contrôlées) et sur une certaine privatisation du progrès génétique. Le système qualifie tout autant les sélectionneurs, qui disposent ainsi d'une source de plus-value, que les béliers. Le LRDE et l'Institut sarde concerné engagent actuellement un programme de recherche commun (CEE) pour, entre autres travaux, maîtriser la mise en connexion de fait des deux marchés des reproducteurs et des deux schémas, brebis sarde et corse; connexion favorisée par la libre circulation européenne des biens et des personnes.

□ les Pyrénées-Atlantiques, offrent aussi une situation riche à valoriser puisque la forme civique (Euzkadi) concerne les éleveurs et techniciens de deux races-soeurs Manech et Latxa, situées de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, alors que la forme industrielle (les schémas) est gérée par deux systèmes technico-administratifs très peu connectés.

Conclusion

L'application des concepts de l'économie des conventions (Dupuy *et al.*, 1989) à la compréhension des étapes de mise en place de la sélection de la race ovine laitière corse permet de commencer à théoriser et rendre enseignable ce qui, jusqu'à présent, restait du domaine de l'expert (qui possède ses savoir-faire). Pour parvenir à cet objectif, dont nous avons rappelé en introduction les enjeux pour de nombreux pays, il conviendra de vérifier la pertinence de tels outils conceptuels pour analyser les chroniques des opérations de sélection et autres programmes de développement des élevages dans d'autres situations (PVD, notamment) et sur d'autres espèces.

Cette recherche sur la qualification des béliers participe d'une problématique d'ensemble (Vallerand *et al.*, 1990 et 1992) pour identifier, expérimenter et conceptualiser les voies et moyens de développement des formes pastorales d'élevage. Ce processus d'auto-ré-organisations successives se construit, dans le cas de la Corse sur la valorisation des spécificités de son élevage et sur une promotion de la qualité des produits (Prost *et al.*, Casabianca *et al.*, dans cet ouvrage ; de Sainte-Marie *et al.*, 1994). Si ces objectifs sont particuliers, le problème fondamental reste celui que doit affronter et tenter de résoudre toute société qui se développe : gérer la rencontre entre plusieurs mondes. Nous confirmons l'analyse de Thévenot (1989) : *"Cette rencontre porte la possibilité d'une crise, puisque la forme même du probable y est douteuse et que plusieurs épreuves de réalité de natures différentes peuvent être engagées. On peut chercher à l'écarter par une opération de compromis, tentative pour éviter une telle crise et dépasser la tension critique entre deux mondes, en visant un bien commun supérieur qui ne relèverait ni de l'un ni de l'autre, mais qui les comprendrait tous les deux"*.

Par contre, la situation géographique et politique, *"entre décentralisation et autonomie"*, (Michalon, 1991) particulière de cette société insulaire met fortement en lumière le rôle que peut jouer, dans un processus de développement, le recours à une dimension civique comme fondement d'un compromis entre mondes et plus précisément comme force de dépassement des natures domestiques.

D'autre part, il nous paraît dommageable que la plupart des économistes de la qualité, qui utilisent cette conceptualisation, évacuent, sans autre forme de procès, la forme civique de gestion des incertitudes entre opérateurs. Loin d'être un archaïsme, cette forme de relations paraît promise à une certaine présence au sein de l'univers industrio-marchand et en réaction aux incertitudes qu'il engendre.

Bibliographie

Arena R., Benzoni L., Bandt J. de., Romain P.M., 1991. *Traité d'Economie Industrielle*. Paris, Economica, 1001 pages.

Audiot A., 1994. *Races d'hier pour l'élevage de demain*. Versailles, INRA, Coll. Espaces ruraux (à paraître).

Bardini T., 1990. Modèle technique et innovations rurales : le modèle Roquefort (1950-1985). *Economie rurale*, 198.

Barillet F., 1980. Mise en place des schémas de sélection ovin laitier en Aveyron et en Pyrénées-Atlantiques. INRA-SAD, *Greghje e Rughjoni, Cah. Rech. Elevage Corse*. n°1 : 57-81.

Barillet F., 1985. *Amélioration génétique de la composition du lait des brebis ; l'exemple de la race Lacaupe*. Thèse Doct. Ing., INA Paris-Grignon : 144 pages + biblio

Barillet F., Prost J.A., 1981. Brebis laitières : 20 ans de contrôle laitier officiel ; INRA-SAD, *Greghje e Rughjoni, Cah. Rech. sur l'élevage corse*. n°1

Barillet F., Flamant J.C., Ricard M., 1981. Schémas de sélection et évolution des systèmes d'élevage dans la région de Roquefort et dans les Pyrénées Atlantiques. *Actes 6e Journées Rech. Ovine Caprine*, INRA-ITOVIC, pp. 465-486.

Boisard P., Letablier M.T., 1987. Le camembert : normand ou normé ? Deux modèles de production dans l'industrie fromagère. *Cah. Centre Etud. Emploi*, 30 : 1-29.

Boltanski L., Thévenot L., 1987. Les économies de la grandeur. *Cah. Centre Etud. Emploi*, 31, 361 pages

Callon M., Law J., 1989. La protohistoire d'un laboratoire. In Callon M. (dir.) : *La Science et ses réseaux*. Paris, La Découverte : 66-116

Casabianca F., 1977. Enquête sur les reproducteurs porcins corses. Mém. DAA, ENSA Toulouse/ INRA Jouy-en-Josas.

Chevassus-Lozza E., Valceschini E., 1990. Les concepts de l'économie des conventions et leur articulation. *Doc INRA/ESR Toulouse*, pp. 13-27.

Crozier M., Friedberg E., 1977. Théorie et pratique de la démarche de recherche. In : *L'Acteur et le Système- Les contraintes de l'action collective*. Paris, Le Seuil, pp. 450-478

Dupuy J.P., Eymard-Duvernay F., Favereau O., Orléan A., Salais R., Thévenot L., 1989. L'économie des conventions. *Revue économique*, 40 (2) : 390 pages.

Eymard-Duvernay F., 1989. Conventions de qualité et formes de coordination. In : *L'économie des Conventions*. *Revue économique*, 40 (2) : 329-360.

Flamant J.C., Cocks Ph., 1989. Adaptation des systèmes d'élevage aux ressources fourragères en zone méditerranéenne. *XVIIe Congrès Int. Herbages. Actes*, pp.1741-1752.

Flamant J.C., Labouesse F., 1991. L'innovation technique, support et enjeu des transformations d'une filière agricole : le cas de la production laitière ovine dans la région de Roquefort. In Brossier J., Valceschini E. (éds.) : *Les exploitations agricoles et leur environnement ; essais sur l'espace technique et économique*. Versailles, INRA Publ., pp. 101-141.

Flamant J.C., Audiot A., Vallerand F., 1991. Les populations humaines gestionnaires des populations animales. In Brossier J., Valceschini E. (éds.) : *Les exploitations agricoles et leur environnement ; essais sur l'espace technique et économique*. Versailles, INRA Publ., pp. 143-160.

Flamant J.C., Ricordeau G., Tchamitchian L., 1975. Réflexions sur l'organisation de la sélection ovine en France. *Bull. Tech. Dép. Génét. animale* (23) : 81.

Gil J., 1991. *La Corse, entre la liberté et la terreur. Etude sur la dynamique des systèmes politiques corses*. La Différence, 278 p.

Girard R., 1978. *Des choses cachées depuis la création du monde*. Paris, Grasset : 492 p.

Jasiorowski H., 1991. European animal husbandry : a model to adopt or reject by developing countries ? In : *On the eve of the 3rd millennium, the european challenge for animal production*. E.A.A.P/F.E.Z. pub n° 48 Pudoc-Wageningen, pp. 127-141.

Kayser B., 1992. Désintégration et intégration des relations agriculture-élevage dans les régions méditerranéennes In : Guessous, Kabali, Narjisse (éds.). *Livestock in the Mediterranean cereal production systems*. EAAP Pub n° 49, pp. 5-13.

Lush J.L., 1945. *Animal Breeding Plans*. Ames: Iowa State College Press, 3rd éd., 443 pages.

Michalon T., 1991. La Corse entre décentralisation et autonomie; vers la fin des catégories. *Revue Française Droit Adm.*

- Pernoud R., Gimpel J., Delatouche R.**, 1986. *Le Moyen Age, pour quoi faire ?* Paris, Stock 315 pages.
- Perrier-Cornet Ph.**, 1990. Les filières régionales de qualité dans l'agro-alimentaire. *Economie rurale* (195) : 27-33.
- Pluvinage J.**, 1991. Une loi d'exception : la loi sur l'élevage et son application *Economie Rurale* (204) : 35-40.
- Poly J.**, 1980. L'interaction de la Recherche et du Développement dans l'amélioration de l'élevage ovin laitier. In : La sélection des ovins laitiers. *Greghje e Rugghjoni. Cah. Rech. sur Elevage en Corse*. Hors Série n°1 : 1-7.
- Sainte-Marie C. de, Prost J.A., Casabianca F.**, 1994. La construction sociale de la qualité ; enjeux autour de l'Appellation d'Origine Contrôlée "Brocciu corse". Actes Coll. Soc. Française Economie rurale, Paris, 26-27 oct. 1992 (à paraître).
- Sylvander B.**, 1989. *Les stratégies institutionnelles de qualité dans le secteur agro-alimentaire*. D.E.A. Univ. Toulouse-Le Mirail, 34 pages.
- Thévenot L.**, 1989. Equilibre et rationalité dans un univers complexe. In : *L'économie des conventions*. *Revue économique*, 40 (2) : 147-1989.
- Vallerand F., Santucci P.M.**, 1989. Conduite des animaux et équilibration des systèmes fourragers très saisonnés. In Xandé et Alexandre (éds.). *Pâturage et alimentation des ruminants en zone tropicale humide*. Versailles, INRA Publ., pp. 259-296.
- Vallerand F., Casabianca F., Santucci P.M., Prost J.A., Bouche R., Casalta E., Vercherand J.**, 1990. Dynamisation d'un système agraire régional par l'organisation. In Brossier J., Vissac B., Le Moigne J.L.(éds.) : *Modélisation systémique et système agraire ; décision et organisation*. Versailles, INRA Publ., pp. 283- 296.
- Vallerand F., Choisis J.P., Diaz A.**, 1991. Les filières laitières ovine et caprine corses ; enquête exhaustive sur les systèmes de production et de collecte. *Greghje e Rugghjoni , Cah. Rech. Elevage Corse*, (24), 135 pages.
- Vallerand F., Casabianca F., Santucci P.-M., Bouche R.**, 1992. Apports du concept d'organisation dans une Recherche/Action sur des systèmes d'élevage méditerranéens ; filières porc-charcuterie et petits ruminants laitiers en Corse. In : Gibon A., Matheron G.(éds.) *Global appraisal of livestock farming systems and study of their organizational levels : concepts, methodology and results*. Office Publications officielles CEE -Luxembourg- série Agriculture EUR 14479 - XIX, pp.21-43.
- Vissac B.**, 1992. *Livestock farming systems, research, development, action . From the developed to the developing countries*. 43th annual meeting FEZ/EAAP Madrid, (Commission Animal management and Health).

Campagne	1972	74	76	78	80	82	84	85	86	87	88	89	90	91	92
Nbre Elevages			16	21	32	n.d.	28	25	47	54	57	59	60	50	95
Brebis contrôlées	983	444	1520	3786	n.d.	n.d.	4938	4716	6097	7562	8574	8436	9840	7935	15500
Production (l.)	116	86	87	91	97	n.d.	99,8	87,6	101,9	100,5	110	94,3	97,1	105	n.d.
Lait /Campagne															
Prod. Moyenne. Journalière (l.)	0,65	0,58	0,57	0,60	0,68	n.d.	0,62	0,58	0,67	0,64	0,66	0,61	0,67	0,66	n.d.
EVENEMENTS															
Sélectionneurs							A		B	C		D	E	F	G
Béliers "ramassés"										15	15	16	19	23	30
										35	11	87	55	92	119

A : Création de la Fédération Régionale Corse pour le Contrôle des Performances et la Sélection Ovine (5 organismes)
 B : Passage du LRDE à la Recherche/Action. Mise en place des circuits d'information permettant des calculs homogènes pour la Région, Indexation spécifique
 C : "Ramassage" des premiers agneaux dans 2 petits centres (2ème étape du schéma) - Reconnaissance officielle de la race Corse
 D : Implication des Eleveurs dans le pilotage du schéma
 E : Création du Centre d'Elevage Régional des jeunes béliers
 F : Participation des sélectionneurs à des instances nationales (Comité National Brebis Laitières)
 G : Expérimentation de l'insémination artificielle (3ème étape du schéma)

Tableau : Indicateurs du schéma "brebis corse"